

# Auchan généreux pour le handicap



Hier, dans les locaux du supermarché Auchan Sète, Alain Guichard, directeur du magasin, a remis à Jean-François Merle, président de l'association Cap au large, un chèque de 15 000 €. Un chèque qui permettra à l'association œuvrant dans le domaine de la réinsertion des jeunes et qui lutte contre la mise à l'écart des handicapés de compléter la construction et

l'aménagement d'un voilier de 18,50 mètres, conçu pour l'accueil des handicapés. Le voilier permettra également d'organiser des croisières pour des jeunes en difficulté sociale. Comme l'a souligné Alain Guichard : « La Fondation Auchan, en partenariat avec la Fondation de France, montre l'implication concrète de l'engagement d'Auchan auprès des jeunes. »

Sur le long terme, Alain Guichard espère intégrer au magasin sétois deux jeunes ayant transité par l'association Cap au large. Cette remise de chèque a eu lieu en présence de Michel Arrouy, Patricia Martin et Pierrette Roucoulet, respectivement élues adjointes dans les mairies de Frontignan et Sète. Communes partenaires et soutiens de ce projet. V.A.